

Accompagner des collectivités territoriales et organismes de tourisme affiliés dans la définition de leur stratégie touristique

Le titulaire de cette [Activité-Responsabilité] : Accompagne (AMO) ou réalise des diagnostics de territoire, d'offre de services, ou d'analyse des flux touristiques (...), concourt à poser les problématiques et propose des réponses à ces problématiques. Fournit des outils d'analyse, de compréhension et d'aide à la décision en matière de tourisme et, le cas échéant, de développement économique ou de développement et d'aménagement du territoire. Concourt éventuellement au repérage des possibilités/opportunités d'investissements, à la recherche d'investisseurs ou de porteurs de projets, à la transmission d'entreprises. Assiste les collectivités territoriales dans la mise en place et la collecte de la taxe de séjour.

Ressources nécessaires

L'organisme doit fournir au collaborateur : Les éléments disponibles sur le contexte politique et les attentes stratégiques des collectivités territoriales. Le collaborateur doit être en capacité de : Comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales (dont pratiques politiques). Déceler les objectifs et plus encore les enjeux des décideurs et acteurs des collectivités territoriales (élus, techniciens...). Construire un diagnostic sommaire (AMO) ou approfondi et sa traduction en préconisation et/ou plan d'actions ou de transformation. Utiliser les techniques de conduite du changement. Le collaborateur doit acquérir et entretenir : La connaissance des réseaux d'acteurs (et d'influence) de son territoire.

Précisions

Compte tenu des relations avec les collectivités territoriales, cette [activité-responsabilité] relève du portefeuille de compétences stratégiques et/ou politiques. Il s'agit d'une [activité-responsabilité] dont les contours dépendront étroitement du besoin, du potentiel touristique du territoire concerné, de la taille de la collectivité, et des capacités de celui qui la mettra en œuvre.

Conditions particulières d'exercices

RAS

Activités-responsabilités associées

En niveau +1 :

- I-11: Déployer et mettre en œuvre la stratégie

En niveau -1 :

- F-17: Accompagner les porteurs de projets structurants
- F-21: Animer un réseau de prestataires ou d'acteurs du tourisme et/ou manager une dynamique collective
- F-23: Accompagner les prestataires ou les acteurs du tourisme (Développement des compétences - prestation "de service public")
- F-24: Conseiller et accompagner les prestataires ou les acteurs du tourisme (Développement des compétences - offre de prestations payantes)
- F-25: Former ou faire former les acteurs du tourisme
- F-29: Informer/orienter les prestataires ou les acteurs du tourisme sur les marchés

Spécialisation

- I-11: Déployer et mettre en œuvre la stratégie

Activités-responsabilités connexes

- I-11: Déployer et mettre en œuvre la stratégie

Exemples d'intitulé de poste

Responsable ingénierie, Chargé(e) de mission ingénierie, Chargé(e) de projet ingénierie, Directeur(trice), Développeur(euse) de projets touristiques, Chef(fe) de projet

Types de compétences

Stratégique et politique